

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante Heures. — III Annonce. — IV Aux prières. — V Chronique du Concile. — VI Les télégrammes aux Pères du Concile. — VII Correspondance romaine. — VIII La fête annuelle des Artisans Canadiens-français. — IX Sœurs de Miséricorde : vêtue et profession. — X Profession et vêtue au Bon-Pasteur. — XI Œuvre des Tabernacles.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 10 octobre

Messes basses partout et messe chantée dans les chapelles semi-publiques :

De la **Maternité de Marie**, double majeure ; mém. du 19e dim. et de S. François Borgia ; préf. de la Ste Vierge ; Ev. du dim. à la fin. — Aux II vêpres, mém. du dim. et de S. François Borgia.

Messe chantée dans les églises et chapelles publiques :

De saint **MICHEL** (comme le 29 sept.) ; double de 2e cl. ; (1e cl. dans le dioc. de Sherbr.) ; mém. de la Maternité, du 19e dim. et de S. François Borgia (du dim. seulem. dans le dioc. de Sherbr.) ; préf. de la Trinité ; Ev. du dim. à la fin. — Aux II vêpres, mém. de la Maternité, du dim. et de S. François Borgia (du dim. seulem. dans le dioc. de Sherbr.).

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 17 octobre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 13 oct., saint Edouard ; du 15 oct., sainte Thérèse ; du 16 oct., saint Gérard Magella (Vaucluse).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 13 oct., saint Edouard (Knowlton) ; du 16 oct., saint Gérard Magella.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Du 13 oct., saint Théophile (du Lac).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Fête du titulaire de sainte Hedwige (Clifton) ; du 12 oct., saint Wilfrid (Barnston) ; du 13 oct., saint Edouard Eastman ; du 16 oct., saint Gérard Magella.

DIOCÈSE DE NICOLET. — Du 13 oct., saint Edouard (Gentilly).

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Du 13 oct., saint Edouard (Bristol et Fabre) ;
du 15 oct., sainte Thérèse (Eau-Claire).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Du 14 oct., saint Calixte.

J. S.

Prières des Quarante-Heures

LUNDI,	11	OCTOBRE	—	Saint-Edouard-de-Napierville.
MERCREDI,	13	"	—	Pointe-Claire.
VENDREDI,	15	"	—	Sainte-Brigide.
DEMANCHE,	17	"	—	Saint-Enfant-Jésus.

ANNONCE

Les membres du clergé sont respectueusement invités à assister à la cérémonie de la bénédiction des cloches de l'église Saint-Benoit, qui a été fixée au jeudi, 14 octobre prochain.

AUX PRIERES

Sœur Emérentienne Dubois, des Hospitalières de Saint-Joseph, décédée à Arthabaska.

Sœur Marie-Louise Poirier, des Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général, de Montréal dédédée à Montréal.

Sœur Marie de Sainte-Emilienne, née Rosalie Tougas, des Sœurs de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, décédée à Montréal.

Sœur Marie Lidwin, née Maggie Smith, des Sœurs de Sainte-Anne, décédée à Dawson.

Sœur Marie de Saint-Médard, née Délia Kirouack, des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, décédée à Saint-Laurent.

Mme Vve Edouard Lajeunesse, décédée à Hamilton, Ont.

CHI

TOUS nos l
tobre 19
date imp

Canada, avec leu
ou religieux, invi
Plénier. Nous ne
les, à donner m
ont salué l'arrivé
Excellence Mgr le
archevêques et
déjà prononcés
prélats. Mais la S
gistrer au moins
déroulent au cœur
il nous serait diffi
n'avions l'heureu
veillance et le sa
religieuse de Québ
aux intéressantes
ce qu'il faut dire,
blement connues
dire. La *Semaine* c
avec celle de Québ
notre premier Cor
de Québec veuille
ceux de nos lecteu
devoir de le reco
tout premier ordre
Voici d'abord la
et celle non moins
empruntons l'une

CHRONIQUE DU CONCILE

TOUS nos lecteurs le savent, les mois de septembre et d'octobre 1909 resteront dans notre histoire religieuse une date importante et féconde. Les pasteurs de l'Eglise du Canada, avec leurs théologiens et plusieurs personnages, clercs ou religieux, invités d'honneur, sont réunis à Québec en Concile Plénier. Nous ne pouvons penser, dans nos modestes annales, à donner même un résumé des magnifiques adresses qui ont salué l'arrivée dans la vieille cité de Champlain de Son Excellence Mgr le délégué apostolique et de Nos Seigneurs les archevêques et évêques, non plus que des discours qu'ont déjà prononcés à la Basilique plusieurs de nos distingués prélats. Mais la *Semaine religieuse* se doit à elle-même d'enregistrer au moins l'historique des grands événements qui se déroulent au cœur du Canada. A la distance où nous sommes, il nous serait difficile de le faire d'une façon précise, si nous n'avions l'heureuse fortune de pouvoir compter sur la bienveillance et le savoir-faire de notre confrère de la *Semaine religieuse* de Québec, M. l'abbé Huard, qui prend part lui-même aux intéressantes séances du Concile. Il est en position de dire ce qu'il faut dire, et ses qualités d'écrivain sont trop favorablement connues pour que nous ajoutons qu'il le saura bien dire. La *Semaine* de Montréal publiera donc, simultanément avec celle de Québec autant que possible, l'histoire abrégée de notre premier Concile Plénier. Que M. le directeur de la *Semaine* de Québec veuille accepter nos meilleurs remerciements et ceux de nos lecteurs. Son obligeance, nous nous faisons un devoir de le reconnaître, nous assure une collaboration de tout premier ordre et parfaitement au point.

Voici d'abord la liste officielle des Pères du Concile Plénier, et celle non moins officielle des Officiers du Concile. Nous les empruntons l'une et l'autre à l'*Action sociale* du 18 septembre.

LES PÈRES DU CONCILE PLENIER

Délégation apostolique

S. E. Mgr Donato Sbarretti, archevêque d'Ephèse, Délégué Apostolique au Canada ; Mgr Alf. Sinnott, secrétaire du Délégué.

Théologiens : Mgr Guil. Varrilly, Bathurst ; M. l'abbé J. N. Gignac, Québec ; R. P. C. Gouthier, S. J., Montréal ; M. l'abbé P. Perrier, Montréal.

Archidiocèse de Québec

S. G. Mgr L.-N. BÉGIN ; S. G. Mgr PAUL-EUGÈNE ROY.

Théologiens : M. l'abbé L. Lindsay, M. l'abbé S.-A. Lortie, M. l'abbé J.-E. Grandbois.

Vicaires généraux : Mgr C.-A. Marois, Mgr T.-E. Hamel, Mgr L.-A. Paquet.

Protonotaires apostoliques : Mgr Chs Guay, Mgr J.-C.-K. Laflamme, Mgr O.-E. Mathieu.

Prélats de Sa Sainteté : Mgr Henri Têtu, Mgr C.-O. Gagnon, Mgr Maj. Bolduc, Mgr Ant. Gauvreau, Mgr F.-X. Faguy, Mgr Th.-G. Rouleau, Mgr N.-J. Sirois, M. l'abbé Amédée Gosselin, *recteur de l'Université Laval* ; M. l'abbé C.-N. Gariépy, *directeur du Grand Séminaire*.

Archidiocèse de Saint-Boniface

S. G. Mgr L.-P.-A. LANGEVIN

Théologiens : R. P. J. Grenier, S. J. ; R. P. Z. Lacasse, O. M. I.

Vicaires généraux : Mgr F.-A. Dugas, Mgr J.-P. Allard, O. M. I. M. l'abbé Jos. Poitras, *secrétaire particulier*.

Archidiocèse de Montréal

S. G. Mgr PAUL BRUCHÉSI

Théologiens : M. D.-C. Lecoq, p. s. s. ; M. le chanoine A. Roy.

Délégué du chapitre : M. le chanoine Dauth ; M. l'abbé J.-U. Demers, *secrétaire particulier*.

Théologiens : M

Théologiens : R
lois, C. J. M.

Vicaire général

M. l'abbé Wm J

Théologiens : 1
Mgr J.-J. McCann,
M. l'abbé J.-T. K

Mgr A. Thompso

Théologien : M. l'

Théologien : M. l'

M. le chanoine F
Langis, V. G. ; M.
Séminair

Archidiocèse de Kingston

S. G. Mgr C.-R. GAUTHIER

Théologiens : Mgr J. Masterson, V. G. ; M. l'abbé P.-J. Hartigan.**Archidiocèse d'Halifax**

S. G. Mgr McCARTHY

Théologiens : R. P. C.-J. Lebrun, C. J. M. ; R. P. L.-J. Levallois, C. J. M.*Vicaire général* : Mgr T.-J. Daly.M. l'abbé Wm J. Fo'ey, *secrétaire particulier*.**Archidiocèse de Toronto**

S. G. Mgr F.-P. McEVAY

Théologiens : M. l'abbé D. Morris, M. l'abbé R.-M. Moyna, Mgr J.-J. McCann, V. G.M. l'abbé J.-T. Kidd, *secrétaire particulier*.**Diocèse d'Antigonish**

S. G. Mgr J. CAMERON

Mgr A. Thompson, V. G.

Diocèse de Pembroke

S. G. Mgr N.-Z. LORRAIN

Théologien : M. l'abbé P.-J. Ryan.**Diocèse de Peterboro**

S. G. Mgr R.-A. O'CONNOR

Théologien : M. l'abbé D.-J. Casey.**Diocèse de Rimouski**

S. G. Mgr A.-A. BLAIS

M. le chanoine F.-X. Ross, *théologien* ; M. le chanoine L.-J. Langis, V. G. ; M. le chanoine D. Côté, *supérieur du Grand Séminair*

R

délégué Apos-
trophé.l'abbé J. N.
M. l'abbé P.

SE ROY.

S.-A. Lortie,

L.-E. Hamel,

J.-C.-K. La-

-O. Gagnon,
Mgr Th.-
in, *recteur de
ur du Grand*e, O. M. I.
lard, O. M. I.ine A. Roy.
l'abbé J.-U.

Diocèse de Charlottetown

S. G. Mgr J.-C. McDONALD

M. l'abbé J. Morrison, *Vicaire général et théologien* ; M. J.-H. Bléquière, V. G. ; Mgr D. J. Gillis, C. S. S.**Diocèse de Valleyfield**

S. G. Mgr J.-M. EMARD

Théologien : M. l'abbé P.-A. Sabourin.**Diocèse de Chicoutimi**

S. G. Mgr TH.-M. LABRECQUE

M. l'abbé J.-A. Tremblay, *théologien* ; M. l'abbé E. Lapointe, V. G. ; Mgr F.-X. Belley, P. S. S.**Diocèse de Sherbrooke**

S. G. Mgr P. LA ROCQUE

M. l'abbé J.-A. Lefebvre, *théologien* ; M. l'abbé H. C. Chalfoux, V. G. ; Mgr Ed.-C. Tanguay, *camérier secret* ; M. l'abbé A.-O. Gagnon, *supérieur du Grand Séminaire*.**Diocèse des Trois-Rivières**

S. G. Mgr F.-X. CLOUTIER

M. l'abbé L. Chartier, *théologien* ; M. l'abbé S.-H. Baril, V. G. ; M. le chanoine Geo. Arcand, *supérieur du Grand Séminaire*.**Diocèse de Saint-Jean**

S. G. Mgr T. CASEY

M. l'abbé A. O'Reilly, *théologien* ; M. l'abbé C.-F. Chapmar, V. G. ; M. l'abbé J. Hébert, V. G.**Diocèse de Saint-Albert**

S. G. Mgr EM. LEGAL

Dom. Aug. Bernier, C. R. I. C., *théologien* ; R. P. A. Lacombe, O. M. I., V. G. ; M. H. Leduc, O. M. I., V. G.Rév. L.-J. O'Le
J.-T. Allard, P. A.*Théologien* : MgrS.
M. l'abbé A. Ro
*délégué du chapitre***Dio***Théologien* ; Rév.**Di**M. le chanoine P
Choquette, *délégué c*
ulier.

S.

Théologien : M. l'a**D**R. P. H. Lacoste,
O. M. I. ; M. l'abbé O

S.

Théologien : M. l'ab

Diocèse de Chatham

S. G. Mgr T.-F. BARRY

Rév. L.-J. O'Leary ; Mgr L.-N. Dugal, V. G., *théologien* ; Mgr
J.-T. Allard, P. A. ; Mgr F.-M. Richard, P. S. S.

Diocèse de Nicolet

S. G. Mgr H BRUNAULT

Théologien : Mgr D. L. V. Thibaudier, V. G.

Diocèse de Joliette

S. G. Mgr J.-A. ARCHAMBEAULT

M. l'abbé A. Roch, *théologien* ; M. le chanoine P. Sylvestre,
délégué du chapitre ; M. le chanoine Piette, *assistant secrétaire*.

Diocèse du Sault-Sainte-Marie

S. G. Mgr D.-J. SCOLLARD

Théologien ; Rév. P. J. Connolly, S. J.

Diocèse de Saint-Hyacinthe

S. G. Mgr F.-X. BERNARD

M. le chanoine P.-Z. Decelles, *théologien* ; M. le chanoine C.-P.
Choquette, *délégué du chapitre* ; M. l'abbé Daoust, *secrétaire parti-*
culier.

Diocèse d'Alexandria

S. G. Mgr W.-A. McDONNELL

Théologien ; M. l'abbé G. Corbett, V. G.

Diocèse de Prince-Albert

S. G. Mgr A. PASCAL

R. P. H. Lacoste, O. M. I., V. G. ; R. P. N.-A.-Th. Valiquette,
O. M. I. ; M. l'abbé Omer Cloutier.

Diocèse de Victoria

S. G. Mgr ALEX. McDONALD

Théologien : M. l'abbé R. Guimont.

Vicariat Apostolique d'Athabaska

S. G. Mgr E. GROUARD — S. G. Mgr C. JOUSSARD

Théologien : R. P. G. Charlebois, O. M. I.**Vicariat Apostolique du Golfe Saint-Laurent**

S. G. Mgr G. BLANCHE

Théologien : R. P. J. Sébillet, C. J. M.**Vicariat Apostolique du Témiscamingue**

S. G. Mgr LATULIPPE

Théologien : R. P. Alexis, O. M. C.**Préfet Apostolique du Yukon**

Mgr E. BUNOZ, O. M. I.

Théologien : R. P. A. Poli, O. M. I.**Diocèse de Vancouver**

T. R. P. J. WELCH, O. M. I., administrateur

Théologien : M. l'abbé G. Murphy.**Diocèse d'Ottawa**

Mgr J. O. ROUTHIER, administrateur

R. P. M. Rouleau, O. P., *théologien* ; R. P. G.-J. Murphy, O. M. I.,
*recteur de l'Université.***Diocèse de London**

Mgr J.-ED. MEUNIER, administrateur

Théologien : M. l'abbé J.-T. Aylward.**Diocèse de Hamilton**

M. J.-M. MURPHY, procureur de Mgr Dowling

Théologien : M. l'abbé Alex. Walter.**Vicariat Apostolique de MacKenzie**

Rév. P. JODOIN, O. M. I., procureur de Mgr Breynat

Théologien ; R. P. J.-A. Tourangeau, O. M. I.

Abbé Do

Sup

*Les Benedictins :**Les Dominicains**Les Franciscains**Les Capucins :* R.*Les Jésuites :* R. F.*Les Eudistes :* R.*Les Sulpiciens :* M.*La Congrégation**La Congrégation*

Magnan et P.-H. G.

*Congrégation de la**Congrégation des**Congrégation de S.**Congrégation des**Congrégation Sain***LES OFFIC***Promoteurs :* Mgr
Québec.*Secrétaire :* M. l'abb*Secrétaire-adjoint :**Assistants :* P. Cur

Québec ; J.-P. Treacy.

Notaires : M. l'abb

Lafamme, Québec.

Curseurs : M. l'abbé

Québec.

Portiers : M. l'abbé

Québec.

Chantres : M. l'abb

C. S. S. R., Québec ; M.

Ph. Fillion, Québec.

Maîtres de cérémonie :

A.-M. Daoust, Saint-Hy

M. l'abbé A. Langlois, C

Abbé mitré

Abbé Dom ANTOINE, Notre-Dame-du-Lac, Oka.

Supérieurs d'Ordres religieux

- Les Benedictins* : R. P. B. Doerfler.
Les Dominicains : le R. P. Hen. Hage, O. P.
Les Franciscains : R. P. Colomban-Marie.
Les Capucins : R. P. Ernest-Marie.
Les Jésuites : R. P. E.-J. Lecompte.
Les Eudistes : R. P. P.-M. Dagnaud.
Les Sulpiciens : M. l'abbé C. Lecocq.
La Congrégation du T. S. Rédempteur : R. P. A. Fiset.
La Congrégation des Oblats : Les RR. PP. J.-N. Dozois, P. Magnan et P.-H. Gaudin.
Congrégation de la Résurrection de N.-S. J.-C. : R. P. W. Kloepfer.
Congrégation des Maristes : R. P. H. Richard.
Congrégation de Sainte-Croix : R. P. G.-A. Dion.
Congrégation des Clercs Saint-Viateur : R. P. C. Ducharme.
Congrégation Saint-Basile : R. P. J. - Teefy.

LES OFFICIERS DU CONCILE PLENIER

- Promoteurs* : Mgr C.-A. Marois, Québec ; Mgr C.-O. Gagnon, Québec.
Secrétaire : M. l'abbé C. Lecocq, Montréal.
Secrétaire-adjoint : M. l'abbé S.-A. Lortie, Québec.
Assistants : P. Curran, Charlottetown ; M. l'abbé Camille Roy, Québec ; J.-P. Treacy, Toronto ; chan. Piette, de Joliette.
Notaires : M. l'abbé J.-T. McNally, Ottawa ; M. l'abbé Eug.-C. Lafamme, Québec.
Curseurs : M. l'abbé V.-A. Huard, Québec ; M. l'abbé A. Robert, Québec.
Portiers : M. l'abbé R. Guimont, Québec ; M. l'abbé C. Gagnon, Québec.
Chantres : M. l'abbé F. Pelletier, Québec ; R. P. A. Hanley, C. S. S. R., Québec ; M. l'abbé B.-Ph. Garneau, Québec ; M. l'abbé Ph. Fillion, Québec.
Maîtres de cérémonies : M. l'abbé J. Laberge, Québec ; M. l'abbé A.-M. Daoust, Saint-Hyacinthe ; M. l'abbé J.-U. Demers, Montréal ; M. l'abbé A. Langlois, Québec.

* * *

NN. SS. les archevêques et évêques et les autres membres du Concile sont tous arrivés à Québec mercredi et jeudi, 15 et 16 septembre. Chacun des Révérendissimes Pères était reçu, en débarquant du train ou du vapeur, par un prêtre spécialement délégué à cette fin, et conduit en carrosse à la basilique. Après y avoir fait une courte prière, il allait saluer Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec.

L'arrivée de Son Excellence Mgr Sbarretti, délégué apostolique et président du Concile Plénier, a été marquée d'un cachet de solennité qui a fait grande impression. Reçue en descendant du train par Mgr le vicaire-général Marois, Son Excellence a revêtu, dans un salon de la gare du C. P. R., le costume de chœur, et s'est rendue à la basilique escortée par un détachement des zouaves pontificaux. A la gare et sur tout le trajet, une foule considérable était venue assister à l'arrivée de Mgr le délégué. En entrant à la basilique, Son Excellence fut accueillie par Mgr Faguy, curé de Québec, et trouva réunis NN. SS. les archevêques et évêques, les prélats, les autres membres du Concile, S. E. le lieutenant-gouverneur, le maire et les échevins de la ville, et une multitude de fidèles. La basilique elle-même, ornée comme aux plus grands jours de tentures rouge et or, de guirlandes de fleurs et de lampes électriques courant dans tous les sens, offrait un merveilleux coup d'œil. Les discours qui furent prononcés en cette circonstance par les représentants de l'autorité civile, aussi bien que ceux des dignitaires ecclésiastiques, furent de tout point absolument remarquables. La réception se termina, suivant les rites établis, au chœur de la basilique où l'on s'était rendu processionnellement.

Dans la soirée eut lieu, au séminaire, le dîner offert par Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec aux Pères et aux autres membres du Concile.

Le vendredi,
tenu trois réunio
liste des officiers

Le samedi, 18
mière réunion s
membres du Co
suyvantes, a eu l
sité Laval.

Le dimanche, 1
ture solennelle d
de 9 heures à 1 h

Les archevêque
les prélats en cost
se sont rendus pro
par les rues Buadi
zouaves pontificat

La foule était a
ville, pour assister
hiérarchie catholi
et défilant dans
déjà, au cours de s
religieuses et civil

Assurément, au
dernier n'oubliera
lie, tête découverte
représentant du So
des soieries, des ori
radieux, au son des

L'office pontifical
chevêque de Québe
artistes de la ville,
ton bien religieux.

Le vendredi, 17 septembre, les Révérendissimes Pères ont tenu trois réunions préparatoires au Concile. Ils fixèrent la liste des officiers du Concile.

Le samedi, 18 septembre, dans l'avant-midi, se tint la première réunion synodale, composée des Pères et de tous les membres du Concile. Cette assemblée, ainsi que feront les suivantes, a eu lieu dans la salle des Promotions, à l'Université Laval.

Le dimanche, 19 septembre, était le jour fixé pour l'ouverture solennelle du Concile. La cérémonie a duré quatre heures, de 9 heures à 1 heure.

Les archevêques et évêques, en chape, avec mitre et crosse, les prélats en costume violet, et tous les membres du clergé se sont rendus processionnellement à la basilique, en passant par les rues Buade, DesJardins et de la Fabrique. Le corps des zouaves pontificaux faisait escorte au brillant cortège.

La foule était accourue immense, de tous les points de la ville, pour assister à ce spectacle extraordinaire de toute la hiérarchie catholique du Canada réunie pour la première fois, et défilant dans les rues de notre historique cité, qui a vu déjà, au cours de ses trois siècles, tant de belles manifestations religieuses et civiles.

Assurément, aucun des témoins de la fête de dimanche dernier n'oubliera ce qu'il a vu ce jour-là : cette foule recueillie, tête découverte et s'agenouillant sous la bénédiction du représentant du Souverain-Pontife ; ce cortège tout éclatant des soieries, des ors et des pierres précieuses, sous un soleil radieux, au son des cloches et au chant des psaumes....

L'office pontifical a été célébré par Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec. Le chœur des *Scotters*, aidé de plusieurs artistes de la ville, rendit avec beaucoup de goût une messe de ton bien religieux. Après l'évangile, Sa Grandeur Mgr Bru-

chési, archevêque de Montréal, prononça le sermon de circonstance en langue française. Nos lecteurs ont pu lire, dans les journaux, ce beau discours, dont un passage a été particulièrement remarqué : celui où l'orateur rappela avec tant de délicatesse et de tact nos belles fêtes québécoises de 1908. Après la messe, Sa Grandeur Mgr Gauthier, archevêque de Kingston, fit le sermon en langue anglaise. Ce sermon, dans un autre genre, avait aussi de sérieuses qualités, ainsi qu'on a pu en juger par le texte lui-même qu'ont publié également nos journaux.

S. Exc. Mgr le délégué présida, après la messe, aux cérémonies de l'ouverture formelle du Concile, et les termina—après la lecture publique du télégramme reçu du Saint-Père—par la bénédiction pontificale, avec indulgence plénière.

Les messieurs du séminaire donnèrent ensuite le dîner à tous les membres du Concile, dans leur spacieux réfectoire.

Dans la soirée, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Kingston célébra les vêpres pontificales. Cet office fut très solennel. Le chant des psaumes en plain-chant harmonisé, les illuminations électriques, l'assistance si nombreuse des membres du Concile et des fidèles : tout donnait un éclat particulier à cet office du soir.

Le lundi, 20 septembre, a commencé le travail particulier des sept commissions du Concile.

Dans la soirée, de 8 à 10 heures, à l'Hôtel-de-Ville, les autorités municipales ont offert une réception civique aux Révérendissimes Pères du Concile.

L'intérieur de l'édifice municipal était décoré de la façon la plus brillante qui se puisse imaginer, grâce à toutes les ressources que peuvent donner les fleurs et l'électricité.

Le maire et les échevins reçurent les Pères et les autres membres du Concile avec une exquise courtoisie, et ne cessèrent de les traiter, toute la soirée, avec une amabilité pareille.

Ensuite, sur un trône brillamment et richement orné, prirent

place S. Exc. Mgr l'archevêque et Son Excellence Mgr l'archevêque, évêques, commença et se termina devant des dames de la paroisse. Il répondait à tant de questions que la fanfare de la paroisse taient à l'environnement. La joie la plus vive se manifesta plus hautes aux paroisses pour offrir aux clercs d'honneur et de reconnaissance. Mgr tenu lui-même à la disposition.

Volontiers, nous félicitons Québec nos félicitations pour la fête qu'elles ont donnée au Concile, et pour avoir eu l'occasion d'approcher de ce concile canadien.

Le mardi, 21 septembre, le gouverneur a reçu à son tour les Pères et les évêques. Trois de ses collègues de Québec ont aussi accompagné le délégué apostolique de Sa Majesté le Roi. Sir Alphonse Pelletier, évêque de la fête champêtre, au Concile et un grand succès. La fête fut absolument parfaite. Cette saison le parc, les gouverneurs de

place S. Exc. Mgr le délégué apostolique, Sa Grandeur Mgr l'archevêque et Son Honneur le maire, pendant que NN. SS. les archevêques, évêques et prélats formaient demi-cercle, et alors commença et se poursuivit le défilé des citoyens de Québec et des dames de leurs familles. Ce défilé, où tant de cordialité répondait à tant de respect, dura près de deux heures, pendant que la fanfare de la citadelle et un orchestre de choix exécutaient à l'envi une musique délicieuse. On remarquait, avec la joie la plus vive, que toutes les classes de la société, des plus hautes aux plus humbles, s'étaient donné là rendez-vous pour offrir aux chefs de l'Eglise canadienne un témoignage d'honneur et de respect. S. Exc. le lieutenant-gouverneur avait tenu lui-même à prendre part à cette inoubliable manifestation.

Volontiers, nous adressons aux autorités municipales de Québec nos félicitations et nos remerciements pour la belle fête qu'elles ont donnée lundi soir, en l'honneur des Pères du Concile, et pour avoir de la sorte fourni, à tous les citoyens, l'occasion d'approcher les membres si distingués de l'épiscopat canadien.

Le mardi, 21 septembre, Son Excellence le lieutenant-gouverneur a reçu à déjeuner, dans sa résidence de Spencer Wood, les Pères et les prélats du Concile. Le Premier-Ministre et trois de ses collègues du gouvernement provincial et le maire de Québec ont aussi assisté à ce déjeuner — au cours duquel Mgr le délégué apostolique a donné communication du télégramme de Sa Majesté le Roi, que nous reproduisons ci-après.

Sir Alphonse Pelletier a ensuite donné une réception et une fête champêtre, auxquelles étaient invités tous les membres du Concile et un grand nombre des principales familles de Québec. La fête fut absolument charmante, par la délicieuse température qu'il faisait et grâce à la séduisante beauté qu'ont à cette saison le parc, les jardins et les pelouses de la résidence des gouverneurs de la Province.

Dans la soirée, grande fête religieuse à l'église de Saint-Sauveur, où étaient convoqués tous les ouvriers de la ville.

Les associations ouvrières avaient envoyé une vingtaine de voitures de gala, pour conduire les Pères du Concile, de l'archevêché à l'église paroissiale. Dans chacun de ces carrosses prirent place deux évêques et deux représentants ouvriers. Le long des rues de Saint-Sauveur que parcourut le cortège, et qui étaient très joliment pavoisées et illuminées, était massée une foule innombrable accourue de toutes les paroisses de la ville. L'illumination était surtout brillante sur le terrain de l'église et près du monument du Sacré-Cœur. Son Excellence le délégué apostolique, Nos Seigneurs et le clergé se rendirent processionnellement du presbytère à l'église.

En un instant, la vaste église de Saint-Sauveur fut bondée d'une multitude d'ouvriers ; et, avec ses parures de fête et sa belle illumination, grâce surtout à cette imposante réunion d'évêques et de prélats, elle offrit le spectacle le plus impressionnant.

Le sermon fut donné par Sa Grandeur Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières. Sa Grandeur exposa, avec ses fortes qualités d'orateur et de théologien, ce que l'Eglise a fait pour l'ouvrier, et mit ses auditeurs en garde contre le socialisme et les autres erreurs du jour.

Sa Grandeur Mgr Lorrain, évêque de Pembroke, officia au salut du Saint-Sacrement. Au chœur si renommé de l'orgue répondait la masse des voix de toute l'assistance, et rien ne pouvait être plus émouvant que d'entendre tout ce peuple chantant avec ensemble et piété le *Pater noster*, le *Tantum ergo*, le *Magnificat*.

Bref, tous ceux qui ont été témoins de cette belle fête religieuse attestent qu'ils n'en ont jamais vu de semblable, et que jamais ils n'en perdront le souvenir.

LES TEI

EN marg
pour
télégr
X, le roi d'Ang

De Mgr

Episcopi Cana
ducunt filialis Su
sensus exprimer
sollicitudine gra
Apostolica Bene
dales confortare
randa laboribus s

Les évêques can
qu'il est de leur d
ments de piété fil
ils le remercient
dienne ; et dema
divins, pour tous
contribuent à tou

Du cardi

Sanctissimus Pe
densiam Primam
cepit, et dum vota
fructus pro Eccles
Episcopis congregi
auspicem, perama

Le Très Saint-Pi
filiale des évêques
Plénier, et exprim
du Canada recueill
et comme gage des
et tout spécialement

LES TELEGRAMMES AUX PERES DU CONCILE

EN marge de la chronique du Concile, nous publions, pour en garder la mémoire, le texte des importants télégrammes qui ont été échangés entre le pape Pie X, le roi d'Angleterre et les Pères du Concile.

De Mgr Sbarretti au cardinal Merry del Val

Episcopi Canadenses, in primam Synodum adunati, suæ esse ducunt filialis Summo Pontifici devotionis perfectæque submissionis, sensus exprimere; de paterna Ejus erga Ecclesiam Canadensem sollicitudine gratias, gratissimo animo, persolvere; ac rogare ut Apostolica Benedictione, divinorum munerum auspice, omnes Synodales confortare dignetur ut efficaciter ad omnia in Christo instauranda laboribus suis conferre valeant.

D. SBARRETTI,
Delegatus apostolicus.

Les évêques canadiens, réunis en Premier Concile Plénier, jugent qu'il est de leur devoir d'exprimer au Souverain-Pontife leurs sentiments de piété filiale et de parfaite soumission; de tout leur cœur ils le remercient de sa sollicitude paternelle envers l'Eglise canadienne; et demandent la bénédiction apostolique, gage des dons divins, pour tous ceux qui prendront part à ce Concile, afin qu'ils contribuent à tout restaurer dans le Christ.

D. SBARRETTI,
Délégué apostolique.

Du cardinal Merry del Val à Mgr Sbarretti

Sanctissimus Pater sensus filialis devotionis Episcoporum Canadensiam Primam Plenariam Synodum celebrantium libenter excepit, et dum vota promit ut ex eadem Synodo plurimi optimique fructus pro Ecclesia Canadensi adveniant, in hanc finem omnibus Episcopis congregatis specialem benedictionem, coelestium munerum auspiciem, peramanter impertitur.

R. card. MERRY DEL VAL.

Le Très Saint-Père accepte avec bonheur les sentiments de piété filiale des évêques canadiens qui célèbrent leur Premier Concile Plénier, et expriment des vœux pour que de ce même Concile l'Eglise du Canada recueillent des fruits abondants et excellents, à cette fin et comme gage des secours célestes, il leur accorde affectueusement et tout spécialement la bénédiction apostolique.

R. card. MERRY DEL VAL.

De Mgr Sbarretti au roi Edouard VII

The apostolic delegate and the catholic archbishops and bishops of Canada, in Plenary Council assembled in the city of Quebec, desire to convey to Your Majesty the expression of their own loyalty and that of all your other catholic subjects in this Dominion, as well as their grateful appreciation of the religious and civil liberty which they enjoy under your gracious rule. All pray that your reign may be long and peaceful.

MGR SBARRETTI,

Apostolic delegate.

Le délégué apostolique, les archevêques et évêques catholiques du Canada, réunis en Concile Plénier, dans la ville de Québec, désirent exprimer à Votre Majesté leur loyauté et celle de tous vos sujets catholiques du Dominion, ainsi que la reconnaissante appréciation de la liberté religieuse dont ils jouissent sous votre gouvernement bienfaisant. Tous nous prions pour que votre règne soit long et pacifique.

MGR SBARRETTI,

Délégué apostolique.

De Sa Majesté le Roi Edouard VII à Mgr Sbarretti

I thank Your Excellency and the archbishops and bishops associated with you for your telegram of loyalty, which is in all the best traditions of the Church of which you are the hierarchy and of the Dominion where you are assembled. It is my constant desire that religious and civil liberty should always be enjoyed by my subjects in all parts of the empire.

EDWARD, R. & I.

Je remercie Votre Excellence ainsi que les archevêques et évêques unis avec vous, de votre télégramme de loyauté ; il est conforme aux meilleures traditions de l'Eglise dont vous êtes les chefs et du Dominion où vous êtes assemblés. C'est mon constant désir que mes sujets jouissent toujours de la liberté religieuse et civile dans toutes les parties de l'empire.

EDOUARD, R. & E.

CORR



A cause
des ar
traduit
ton. Rarement c
et plus utiles po
articles ?

— Quand on p
première chose
porteront les dé
cisément cette
laquelle on sera
articles, c'est le
d'autres, faits pa
des interrogatio
certains points sp
état le promotet
toires ne solent p
après chaque séa
Les dépositions d
de son côté, donn
teur de Dieu. C
il y a des dépositi
sont contraires, o
postulation de la
avance les objecti
moteur de la foi.

— La première
de connaître parf
a à s'occuper, de

CORRESPONDANCE ROMAINE



A cause de Pie IX a fait un grand pas par la publication des articles du postulateur Mgr Cani. La *Croix* a traduit ces articles et les a publiés en forme de feuilleton. Rarement ce journal a donné des choses plus intéressantes et plus utiles pour la cause catholique. Mais que sont ces articles ?

— Quand on prépare le procès d'un Serviteur de Dieu, la première chose à faire est d'indiquer les points sur lesquels porteront les dépositions des témoins, et les articles sont précisément cette organisation et division de la matière sur laquelle on sera appelé à répondre sous la foi du serment. Ces articles, c'est le nom qu'on leur donne, seront complétés par d'autres, faits par le promoteur fiscal qui se réserve de poser des interrogations à chaque témoin pour faire la lumière sur certains points spéciaux, ou trouver des difficultés dont fera état le promoteur de la Foi. On comprend que ces interrogatoires ne soient point publics ; au contraire, ils sont scellés après chaque séance et ne sont ouverts qu'à la séance suivante. Les dépositions des témoins, car le promoteur fiscal en cite de son côté, donnent un ensemble complet de la vie du Serviteur de Dieu. Comme ce dernier n'a besoin que de la vérité, il y a des dépositions favorables à sa sainteté, d'autres qui lui sont contraires, ou mettent en doute certains faits. C'est à la postulation de la cause à éclaircir ces points et à détruire par avance les objections sur lesquels pourrait s'appuyer le promoteur de la foi.

— La première qualité du postulateur d'une cause est donc de connaître parfaitement la vie du Serviteur de Dieu dont il a à s'occuper, de s'être en quelque sorte identifié avec lui,

de savoir le fort et le faible des divers arguments que l'on peut mettre en avant pour ou contre, et de prévoir les difficultés qui pourront surgir. Mgr Cani était l'homme de la situation. Il avait été remarqué par Pie IX qui, jouant sur le mot italien, disait un jour de lui *ecco il cano fedele*, voici le chien fidèle. Et en effet, Mgr Cani avait gardé fidèlement la mémoire de Pie IX et quand Pie X lui a demandé de prendre en mains cette cause, si son premier mouvement fut de refuser, c'était uniquement par modestie, défiance de soi-même, crainte de ne pas servir la cause aussi bien qu'il l'aurait désirée. Mais au fond, cette offre réalisait le but de sa vie, donnait un corps aux souvenirs qu'il avait patiemment recueillis pour mettre en relief la sainteté de Pie IX, et lui permettait de donner à cette vénérée mémoire l'éclat qu'il avait toujours rêvé pour elle.

— Quand il eut accepté, il n'eut qu'à se servir de ses travaux antérieurs pour se trouver prêt à écrire les articles. Ces articles sont la vie de Pie IX rattachée à certains chefs. Ainsi on trouve d'abord la vie du Serviteur de Dieu divisée en paragraphes d'une dizaine de lignes et qui serviront à l'examen des témoins. On demandera par exemple à un témoin : que savez-vous des premières années de Pie IX, de son épiscopat de Spolète, de celui d'Imola, de son cardinalat, etc. ? La vie ayant été ainsi épuisée les articles passent aux trois vertus théologiques et aux quatre vertus cardinales, le Serviteur de Dieu devra les avoir pratiquées, au moins dans les dix dernières années de sa vie, dans un degré héroïque. Un procès spécial sera plus tard chargé de le prouver, mais il faut que le premier procès informatif donne les éléments du procès ultérieur. Puis on reprend la vie du Serviteur de Dieu en parlant des dons surnaturels dont Dieu l'a favorisé pendant sa vie. Et sous ce rapport, les articles du procès sont une révélation pour les fidèles. Ces dons surnaturels commencent à apparaître quand

Pie IX était ar-
plus ou moins
les articles, par
s'étendent sur l
a joui pendan
circonstances q
ici, deux faits p

— Le premie
Pie IX a eu une
yeux regardèren
s'entr'ouvrit so
un interlocuteur
vision disparut
naire. Le second
un acte de chari
dit : « Vous dor
Un rôle coupa le
l'oreiller. Il ét
monastère et cor

— Les articles
tété du Serviteu
faveurs surnatur
puissance de son
ce premier procè
faveurs surnatur
des miracles aut
l'intercession du
les obtenir. Or
quantité de ces fa
évidemment à to
une quarantaine,
soit qu'elle ne les
parussent point as

Pie IX était archevêque de Spolète, et continuent, avec une plus ou moins grande intensité, jusqu'à la fin de sa vie. Puis les articles, par une suite naturelle de ce qui vient d'être dit, s'étendent sur le renom de sainteté dont le Serviteur de Dieu a joui pendant sa vie. Ils parlent ensuite de sa mort et des circonstances qui l'ont précédée, suivie et accompagnée. Et ici, deux faits peu connus.

— Le premier est que quelques minutes avant de mourir, Pie IX a eu une vision surnaturelle. Son visage s'illumina, ses yeux regardèrent fixement un point de l'espace, sa bouche s'entr'ouvrit souriante et il remua les lèvres pour répondre à un interlocuteur invisible. Au bout de quelques minutes la vision disparut, et le visage de Pie IX reprit son aspect ordinaire. Le second fait est que la dernière parole de Pie IX fut un acte de charité. Se tournant vers un de ses familiers il lui dit : « Vous donnerez deux cent francs au monastère de ... » Un râle coupa la parole au pontife dont la tête retomba sur l'oreiller. Il était mort sans avoir pu prononcer le nom du monastère et compléter son acte de charité.

— Les articles suivants mettent en relief le renom de sainteté du Serviteur de Dieu et traitent ensuite des miracles ou faveurs surnaturelles obtenues par lui et qui montrent la puissance de son intercession. On ne demande, il est vrai, dans ce premier procès que le *fumus miraculorum*, c'est-à-dire des faveurs surnaturelles permettant d'espérer qu'au moment où des miracles authentiques seront requis pour la béatification, l'intercession du Serviteur de Dieu sera assez puissante pour les obtenir. Or dans la cause de Pie IX on est étonné de la quantité de ces faveurs surnaturelles, dont beaucoup résistent évidemment à toute explication naturelle. La cause en a réuni une quarantaine, mais elle en a laissé dans l'ombre d'autres, soit qu'elle ne les connut pas, soit que les témoignages ne lui parussent point assez probants.

— Et à ce sujet qu'il me soit permis de raconter ce que m'a dit un évêque italien, qui avait été témoin authentique du fait. Il n'est point cité dans les articles de Mgr Cani.

— Il y avait à Rocca Priora, près de Rome, une jeune fille qui avait été opérée d'un cancer au sein. L'opération avait très bien réussi, mais au bout d'une année le mal reparut et avec une intensité telle que la jeune fille revint à l'hôpital demandant une nouvelle opération. Les chirurgiens lui répondirent qu'on pouvait l'opérer, mais que cette fois l'opération ne ferait que retarder de quelques mois, peut-être de quelques semaines, sa mort. Désolée elle revint dans la maison qui lui donnait l'hospitalité ; et la personne qui l'hébergeait lui conseilla de recourir à Pie IX qui venait de mourir depuis quelques mois.— Mais je n'ai point d'objet ayant appartenu à Pie IX.— Eh bien, dit son hôtesse, j'ai un peu de charpie qui a servi à envelopper la plaie des jambes de Pie IX, je vous en prêterai. Le soir la jeune fille met sur son sein rongé par le cancer un peu de cette charpie et se recommande à Pie IX. Le lendemain, le cancer avait disparu.

— Mais l'histoire ne se termine point là. Cette jeune fille se maria et épousa un individu qu'elle connaissait fort peu, qui était franc-maçon et abandonné à tous les vices. Quand le 13 juillet 1881, on porta pendant la nuit le corps de Pie IX à Saint-Laurent, cet individu faisait partie de la bande soudoyée par Nicotera, et qui avait pour mission de jeter dans le Tibre le corps du saint pontife. Les catholiques réagirent, et au lieu de réussir dans son projet notre individu eut le bras cassé. Cela ne le fit point rentrer en lui-même, mais la main de Dieu s'appesantit sur lui d'une façon particulière. Chaque année au 13 juillet, anniversaire du jour où il avait tenté de porter une main sacrilège sur le corps de Pie IX, il tombait malade, ou devenait victime d'un accident. Ces coups répétés n'arrivè-

rent point à le t
mort sur la ro
l'intercession de

—Le soir du j
qu'il occupait au
ravies en extase
grand pape, prer
mettre sur la tête
plus belle courc
point étonnant c
tour couronner sc

LA FETE ANNUEL



A première
diens fra
Le présic
adressant la parol
lisons-nous au com
recruter « des me
ment ne fut pas d'a
prit pour la premiè
la Saint-Jean-Baptis
demi-siècle de notre
comptaient encore
étaient tous « digne
vingt-cinq ans, merv
d'hui près de 40,000.

rent point à le toucher, et en 1890, il fut trouvé, le 13 juillet, mort sur la route, sans avoir pu se reconcilier avec Dieu par l'intercession de Pie IX.

—Le soir du jour où Pie IX mourait dans la petite chambre qu'il occupait au Vatican, deux personnes très éloignées furent ravies en extase et virent la sainte Vierge recevoir au ciel ce grand pape, prendre la couronne qui ornait son front et la lui mettre sur la tête. Pie IX avait donné à la Sainte Vierge la plus belle couronne qu'eut pu rêver une créature, et il n'est point étonnant que l'Immaculée Conception ait voulu à son tour couronner son pontife.

DON ALESSANDRO.

LA FETE ANNUELLE DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS

(12 septembre 1900)



A première assemblée régulière des Artisans Canadiens français eut lieu à Montréal, le 14 août 1877. Le président-fondateur, feu M. Louis Archambault, adressant la parole à ses co-associés, leur recommanda — lisons-nous au compte rendu de cette séance — de chercher à recruter « des membres dignes et honorables ». Le recrutement ne fut pas d'abord très actif. En 1884, quand la Société prit pour la première fois une part active à la célébration de la Saint-Jean-Baptiste — on fêtait cette année-là le premier demi-siècle de notre association nationale — les Artisans ne comptaient encore que 110 membres. Il est à croire qu'ils étaient tous « dignes et honorables », car leur œuvre a, depuis vingt-cinq ans, merveilleusement progressé. Ils sont aujourd'hui près de 40,000. Au cours de leurs trente années d'exis-

tence, ils ont payé deux millions aux héritiers de leurs défunts et un million à leurs malades. Il leur reste un surplus d'au-delà d'un million. Ce sont là des chiffres significatifs.

Cette année, le 12 septembre, les Artisans de Montréal, de Québec, d'Ontario, des Provinces Maritimes et des Etats-Unis, ont célébré avec éclat, au berceau même de leur fondation, à Montréal, leur fête annuelle. Le matin, ils ont assisté, à la cathédrale, à une messe solennelle. Mgr l'archevêque Bruchési, qui fut leur premier aumônier étant chanoine, occupait son trône, ayant à ses côtés M. le chanoine L.-N. Campeau, assistant aumônier général pour la province d'Ontario, et M. le curé J.-E. Perrault, assistant aumônier général pour les Etats-Unis. Mgr Guertin, évêque de Manchester, officiait pontificalement, assisté de M. le chanoine Lepailleur, aumônier général de la Société. Mgr Roy, évêque auxiliaire de Québec, a donné le sermon. Mgr Racicot, les chanoines du chapitre de Montréal, plusieurs prêtres, parmi lesquels M. le curé A. L'Archevêque, assistant aumônier général pour les Provinces Maritimes, étaient au chœur. Sur des sièges d'honneur, près du ballustrade, le président général, M. J.-V. Desaulniers, les officiers généraux et les anciens présidents avaient pris place avec quelques invités. Les cérémonies furent très belles et le chant digne de la haute réputation du Chœur de la cathédrale.

Dans l'après-midi, à 3 heures, l'aumônier général, M. le chanoine Lepailleur, présida, au cimetière de la Côte-des-Neiges, à l'inauguration d'un superbe monument, par Liberté, que la Société a fait élever sur la tombe du modeste artisan, Louis Archambault, qui fut son fondateur. M. le chanoine prononça, à cette occasion, une chaude et vibrante allocution.

Le soir, dans la vaste salle du Monument National, rue Saint-Laurent, à une réunion solennelle, M. le président géné-

ral, Mgr Bru
Mgr Guertin, M
cèrent des disc

De tout cela,
nous voudrions
nous paraissent
être utiles à be

Mgr Roy fit
forme, mais ple
auditeurs une in

Le signe augu
s'inspirant du t
qu'ils s'aiment l
grand commande
tum novum — qu
les Artisans von
rable de leur for
convient, estime
science, un exam
on parlera, au
par la Société, et
joie. Sa Grandeu
autre question,
toute la hauteur
la Société ?

L'âme d'une so
35,000 ou de 40
résultante des am
du cœur, de la vo
ce que sont toutes

ral, Mgr Bruchési, M. le premier-ministre Sir Lomer Gouin, Mgr Guertin, Mgr Roy et M. l'avocat L.-J. Gauthier prononcèrent des discours.

De tout cela, et en autant que notre cadre nous le permet, nous voudrions retenir quelques pensées plus saillantes, qui nous paraissent devoir intéresser nos lecteurs et, à l'occasion, être utiles à beaucoup de sociétaires chrétiens.

* *

Mgr Roy fit à la messe un discours sévère d'aspect et de forme, mais plein de doctrine et de force. Il a produit sur ses auditeurs une impression profonde.

Le signe auquel on reconnaît les chrétiens — a-t-il dit, en s'inspirant du texte bien connu de saint Jean (XIII-15) — c'est qu'ils s'aiment les uns les autres. L'amour, ce fut en effet le grand commandement, le commandement nouveau — *mandatum novum* — que le Christ apporta à la terre. Au moment où les Artisans vont dresser, devant la postérité, « la figure vénérable de leur fondateur » dans le marbre et le bronze, il leur convient, estime Monseigneur, de faire un examen de conscience, un examen de conscience social. Ce soir sans doute, on parlera, au Monument National, des bienfaits accomplis par la Société, et les cendres des fondateurs tressailleront de joie. Sa Grandeur n'y insiste pas. Elle s'arrête plutôt à cette autre question, qui domine celle des progrès matériels de toute la hauteur de l'infini sur le fini : Comment va l'âme de la Société ?

L'âme d'une société, c'est une âme collective, c'est l'âme de 35,000 ou de 40,000 membres. L'âme sociale sera donc la résultante des âmes individuelles. Au point de vue de l'esprit, du cœur, de la volonté et de la conscience, l'âme sociale sera ce que sont toutes et chacune des âmes individuelles. Elle

sera juste ou fausse, haute ou basse, lâche ou ferme, loyale ou hypocrite, cette âme sociale, selon que les individualités qui la composent seront droites, dignes, énergiques et franches, ou hélas ! tout le contraire. Enfin, et surtout, l'âme sociale sera baignée de la lumière de la foi, illuminée des splendeurs de l'espérance et vivifiée des ardeurs de la charité à proportion que les âmes des sociétaires seront ainsi vivantes par la foi, par l'espérance et par la charité. C'est à perfectionner cette grande équation morale entre toutes les âmes et l'âme collective que tous et chacun doivent travailler, de manière à marquer l'ensemble de ce sceau de l'amour chrétien que le Christ a prêché aux hommes. C'est là, encore une fois, le signe auquel on reconnaît les disciples de Jésus ! *In hoc cognoscent omnes !*

Mais, continuait l'éloquent prélat, que faut-il pour que l'âme sociale soit ainsi marquée spécialement du sceau du Christ ? Il faut que la société choisisse ses membres comme il faut que les membres choisissent leur société. C'est dans une société surtout que les mauvaises compagnies sont à craindre. On y est, en effet, plus en solidarité continue et constante. C'est là avant tout que « les meilleures pages de notre vie, ou les plus mauvaises, sont écrites par les autres ». Un chrétien se doit à lui-même de ne pas entrer dans une société douteuse. A son insu, elle lui ferait tant de mal ! Et le prédicateur cite le cas d'un jeune homme entré dans les Old Fellows, qu'il essayait un jour de ramener au bon chemin et qui lui prouvait, malgré ses bonnes intentions, que déjà il n'avait plus l'esprit catholique. Bref, il faut se défier de la compagnie des mauvaises sociétés plus encore que de celle des individus méchants et corrupteurs.

Une fois entré dans une bonne société, il faut s'y donner, de sa bourse, de son cœur et de sa vie. L'âme de la société dépend réellement dans une bonne partie de notre âme à nous.

Une mauvais
sociale ! Il cor
que la société
mots, nous voi
cher de penser
Il reste admira
pratique : il fa
tement des men
De cette façon
qu'ils doivent é
mot des cathol
que. Ils mériter
leur vie privée c
jours de vrais
selon l'esprit des
ples du Divin
l'amour aux peup
téristique de ses

Au Monument
pas assez nombre
attrayant — il fut
discours, bien qu'
amateurs de belle
la course au cim
Archambault dans
main, avait suffi à
trop restreint, enco
orateurs inscrits a
à l'exception de Mg
aumônier de la So
letire.

Une mauvaise action d'un membre fait tache sur l'âme sociale ! Il convient donc de faire honneur à sa société, pour que la société elle-même fasse œuvre d'apostolat. En deux mots, nous voici à l'*action sociale*. Et on ne peut pas s'empêcher de penser que c'est l'évêque de l'*action sociale* qui parle. Il reste admirablement lui-même. Enfin, un dernier conseil pratique : il faut veiller sur les nouveaux venus, sur le recrutement des membres.

De cette façon, conclut l'orateur, les Artisans resteront ce qu'ils doivent être : des patriotes et des chrétiens, en un seul mot des catholiques. Ils ont fait récemment un geste catholique. Ils méritent d'être félicités. Ils doivent continuer. Dans leur vie privée comme dans leur vie sociale, qu'ils soient toujours de vrais chrétiens, par conséquent de vrais Artisans selon l'esprit des fondateurs, en d'autres termes, de vrais disciples du Divin Artisan de Nazareth, de celui qui a prêché l'amour aux peuples, et qui l'a donné comme la marque caractéristique de ses disciples. *In hoc cognoscent omnes !*

* * *

Au Monument National, le soir, l'assistance n'était peut-être pas assez nombreuse. Le programme musical pourtant était attrayant — il fut d'ailleurs enlevé avec brio — et la liste des discours, bien qu'un peu chargée, promettait des émotions aux amateurs de belles paroles et de haute éloquence. Sans doute la course au cimetière pour l'inauguration du monument Archambault dans l'après-midi, après la longue cérémonie du matin, avait suffi à plusieurs ? C'est donc devant un auditoire trop restreint, encore que choisi et représentatif, que tous les orateurs inscrits au programme prirent tour à tour la parole, à l'exception de Mgr Archambeault, évêque de Joliette, ancien aumônier de la Société, dont on lut d'ailleurs une fort belle lettre.

Du discours du président général — qui sera publiée dans *L'Artisan*, nous ne dirons presque rien, si ce n'est qu'il parut à tous très sérieux, fort bien documenté et parfaitement au point.

Mgr l'archevêque félicita les Artisans d'avoir honoré si brillamment la mémoire de leur fondateur. Il faut magnifier les grands citoyens et les bienfaiteurs du peuple. Sa Grandeur se demande pourquoi M. Olier, par exemple, le fondateur de Saint-Sulpice, à qui notre ville doit tant, n'a pas encore sa statue à Montréal, en face de l'église Saint-Jacques ? Monseigneur a été très heureux de recevoir le matin les Artisans dans sa cathédrale. Il s'est alors rappelé les débuts de l'Association qu'il a connus quand il fut donné aux Artisans comme aumônier, il y a vingt-cinq ans. Ils étaient 600, à la première messe patronale ? Ils sont maintenant 40,000 ! La Société a fait beaucoup de bien, aux malades, aux veuves, aux orphelins. Ne pourrait-elle pas davantage faire œuvre sociale ? Non pas en prenant sur ses revenus et sur ses fonds de réserve actuels — ce que tous les *reporters* ont fait dire à Monseigneur à tort — mais en prélevant chaque année, fallût-il pour cela amender la charte, une souscription de 50 sous par membre. Ce serait une belle manière d'encourager nos œuvres nationales et sociales, ici dans Québec, et dans Outaric, et en Acadie, et aux Etats-Unis. Monseigneur regrette que certains malentendus aient pu menacer l'union chez les Artisans. Il espère que tout cela sera complètement oublié, même au prix de quelques sacrifices, pour le bien et pour l'entente générale. Les évêques et le clergé sont avec les Artisans, parce que les Artisans sont catholiques. Sans cela, lui, archevêque, ne serait pas, ne resterait pas, leur aumônier d'honneur. Sans doute, la foi ne s'impose pas. Mais ceux qui n'ont pas, ou qui n'ont plus, la foi catholique ne sauraient trouver mauvais qu'on leur défende l'entrée d'une société, dont la raison d'être con-

siste précisément française. Catholiques unis sous la bannière, il disait mon... matin même, c'est... ples de Jésus. *Il*
M. le premier... éloge de la mut... et affirma mais... ministre, c'est ce... nerait. La mutue... Ce qui est vrai... mutualité organi... blesse, il multip... Rome, en Germ... puissants par les... l'histoire de tous le... de l'initiative qu'a... Artisans doivent... par exemple, l'assi... comme l'Universit... que d'amender la... extraordinaires po... Société de prêcher... sans de progresser... de regarder avec e... pousse dans leur pr... dorés ! » — Non seul... progrès matériel du... elle rapproche les... encyclique de Léon... 1891. C'est la leço... Société des Artisans

siste précisément à être catholique d'abord et canadienne française. Catholiques et frères, termine Monseigneur, restons unis sous la bénédiction de l'Eglise, et aimons-nous ! Comme le disait mon ancien élève et mon collègue, Mgr Roy, ce matin même, c'est à ce signe qu'on reconnaît les vrais disciples de Jésus. *In hoc cognoscent omnes !*

M. le premier ministre, Sir Lomer Gouin, fit un éloquent éloge de la mutualité. Il se félicita d'être lui-même un Artisan et affirma mais en souriant, qu'après le titre de premier ministre, c'est celui de président des Artisans qu'il ambitionnerait. La mutualité, continue-t-il, est vieille comme le monde. Ce qui est vrai sans doute, entendu au sens large. Par la mutualité organisée l'homme enchaîne les risques de la faiblesse, il multiplie les forces de son activité. En Grèce, à Rome, en Germanie, en Gaule, partout les hommes ont été puissants par les associations et les compagnonnages. C'est l'histoire de tous les siècles.—M. le ministre abonde dans le sens de l'initiative qu'a prise Monseigneur. Au bien déjà fait, les Artisans doivent tendre à en ajouter d'autre : le bien social, par exemple, l'assistance effective aux belles œuvres nationales, comme l'Université Laval et sa bibliothèque. Rien de plus facile que d'amender la charte de façon à pouvoir prélever des fonds extraordinaires pour ce noble but. Puis, M. Gouin félicite la Société de prêcher la paix et l'harmonie. Il souhaite aux Artisans de progresser encore, mais il estime qu'ils n'ont pas lieu de regarder avec envie dans le champ du voisin : « le blé qui pousse dans leur propre champ porte des épis qui sont assez dorés ! »—Non seulement la mutualité aide à la richesse et au progrès matériel du peuple, continue Sir Lomer, mais encore elle rapproche les âmes. C'était l'enseignement de la fameuse encyclique de Léon XIII sur la condition des ouvriers, en 1891. C'est la leçon aussi de notre propre expérience. La Société des Artisans rapproche et unit les fils de la race et du

sang français, où qu'ils soient. Leur joie — et c'est la joie des joies — c'est de jouir du bonheur de leurs frères, comme de souffrir de leurs souffrances. M. le ministre raconte alors je ne sais quel rêve, dans lequel les souvenirs mythologiques voisinent avec les traditions chrétiennes de façon peut-être assez inattendue, mais dans lequel s'affirme aussi, après plus d'un détour, l'excellence de la mutualité chrétienne : « Sœur de l'amour et fille de la charité — dit l'héroïne de ce songe — je m'appelle la mutualité ? » C'est Jésus de Nazareth, conclut M. Gouin, qui a le mieux enseigné au monde la mutualité, parce qu'il était tout charité. — A cette évocation chrétienne succède, sur les lèvres de l'orateur, une évocation patriotique des plus touchantes. Il y a ce soir, nous lit-il, cent cinquante ans (1) que Wolfe réussit à effectuer sa descente à l'Anse-au-Foulon (2) qui devait lui permettre de prendre Québec et le pays. Le drapeau blanc retraversa les mers et nous sommes restés bien faibles. Comment se fait-il qu'après un siècle et demi, trois successeurs de Laval — trois Canadiens français, dont l'un des Etats-Unis — puissent bénir ici, ce soir, la belle société que forment les Artisans ? Pourquoi sommes-nous, Canadiens, nombreux et prospères ? C'est parce que, termine éloquemment et justement Sir Lomer, sous la garde de notre clergé national, nous avons, de fait, au sens large, pratiqué la mutualité prêchée par le Christ, la charité. — Et l'on était tenté d'ajouter comme pour les discours des évêques : *In hoc cognoscent omnes !*

En prenant la parole, Mgr Guertin, évêque de Manchester, se défend de vouloir faire un discours, ce à quoi du reste il

(1) C'est dans la nuit du 12 au 13 septembre 1759 que Wolfe en effet escalada le plateau de Québec.

(2) L'orateur a fait remarquer que c'est là que se trouve la résidence actuelle de notre lieutenant-gouverneur, un français et un catholique : Sir Alphonse Pelletier. Cela s'appelle aujourd'hui Spencer Wood !

ignorait qu'il ser
Monument Natio
qui lui est fourn
Mgr l'archevêque
le jeune évêque
Mgr Bruchési,
modèle qu'il adm
de Montréal, dit
peuple et de son
l'amour de Jean
ses félicitations à
Lepailleur, qu'il a
geant et toujours p
d'or de la mutuali
ont donné à Mgr
rappelle qu'il doit
conscience, et aus
français du New F
de choix, à une pl
toujours de bons c
les divisions et
fait enfin des vœux
bénit.—Les applau
tion, si cordiale e
d'esprit, ont dû pr
vite conquis les Am
dit Mgr l'archevêq
ce soir-là surtout,
Nouvelle-Angleterr
Mgr Roy, de Qué
à ce qu'il avait dit l
M. l'avocat L.-J.
confession qui n'en

ignorait qu'il serait appelé jusqu'à son entrée dans la salle du Monument National. Mais Sa Grandeur profite de l'occasion qui lui est fournie si propice, pour offrir ses remerciements à Mgr l'archevêque, à l'aumônier général et aux Artisans. Pour le jeune évêque canadien-français de la Nouvelle-Angleterre, Mgr Bruchési, par ses paroles et par ses exemples, est un modèle qu'il admire et qu'il voudrait imiter. « L'archevêque de Montréal, dit Mgr Guertin, comprend les besoins de son peuple et de son temps. Il gouverne avec l'autorité de Pierre, l'amour de Jean et le zèle de Paul ».—Puis, Monseigneur offre ses félicitations à l'actif aumônier des Artisans, M. le chanoine Lepailleur, qu'il appelle « un semeur de vertus, toujours voyageant et toujours prêchant, pour unir les Canadiens par la chaîne d'or de la mutualité ».—Quand il fut fait évêque, les Artisans ont donné à Mgr Guertin une montre d'or. Cette montre lui rappelle qu'il doit toutes ses heures à Dieu, à son peuple, à sa conscience, et aussi qu'au cœur du premier évêque canadien-français du New Hampshire les Artisans ont droit à une place de choix, à une place d'or.—Il recommande aux Artisans d'être toujours de bons catholiques et de loyaux citoyens, d'éviter les divisions et d'aimer leurs frères des Etats-Unis. Il fait enfin des vœux pour leur constante prospérité, et il les bénit.—Les applaudissements qui saluent sa courte improvisation, si cordiale et si sympathique, si vivante et si pleine d'esprit, ont dû prouver à Mgr de Manchester qu'il avait très vite conquis les âmes de ses auditeurs. D'ailleurs, comme avait dit Mgr l'archevêque de Montréal, ne nous apparaissait-il pas, ce soir-là surtout, comme « la gloire des Canadiens de la Nouvelle-Angleterre » ?

Mgr Roy, de Québec, ajouta, avec éloquence, quelques mots à ce qu'il avait dit le matin.

M. l'avocat L.-J. Gauthier, en de superbes envolées, fit une confession qui n'en était pas une. Sous prétexte de répondre à

la joie des
es, comme
conte alors
hologiques
a peut-être
après plus
: « Sœur de
ce songe —
eth, conclut
mutualité,
chrétienne
patriotique
et cinquante
e à l'Anse-
re Québec et
rs et nous
qu'après un
s Canadiens
rici, ce soir,
moi sommes-
st parce que,
ous la garde
sens large,
harité. — Et
des évêques :

Manchester,
i du reste il

, Wolfe en effet


uve la résidence
un catholique :
er Wood !

l'appel d'examen de conscience qu'avait fait le matin Mgr Roy, il énuméra tous les titres que la Société possède à la gratitude du peuple, et ils sont nombreux. Ce n'était là évidemment qu'un tour de phrase. Car M. l'avocat, qui est l'un des vice-présidents de la Société, sait très bien qu'un bon examen de conscience ne nuit pas plus aux sociétés qu'aux individus, et qu'au contraire il leur est indispensable. D'autre part, il était bon que sa parole ardente chanta plutôt les succès et les progrès de la Société. Il parlait le dernier, et ce dernier mot serait pour tous les sociétaires un encouragement suggestif et vraiment opportun.

Voilà ce que fut la fête des Artisans à Montréal, le 12 septembre 1909, à l'occasion de l'inauguration du monument Archambault.

SŒURS DE MISERICORDE

Vêtue et profession religieuse


 Le mercredi, 8 septembre, à la clôture de la retraite annuelle des novices, avait lieu chez les Sœurs de Miséricorde, de Montréal, une cérémonie de vêtue et de profession religieuse, présidée par M. le chanoine E. Roy, chancelier, supérieur ecclésiastique de la communauté. Le sermon de circonstance fut donné par le Révérend Père Rondot, O. P., prédicateur de la retraite.

Ont revêtu le saint habit : Mlles Marie-Joséphine-Cordélia Houle, dite Sœur Saint-Alexis, de Saint-Liboire ; Marie-Oliva Alice Pageau, dite Sœur Saint-Barnabé, de Saint Jovite.

Ont émis les vœux
Lévesque), de Saint
(Anne-Marie Lemie
(Marie-Eugénie Ho
Sœur Sainte-Thèc
Trois-Pistoles ; Sœ
geois), de Saint-Hy
Langlois), de Saint
(Marie-Cécile-Amar
Fébronte, (Rose-Bl
Sœur Sainte-Solang
Madeleine ; Sœur S
que), de Saint-Ang
tion, (Marie Joséphi
Saint-Denis l'Aréop
Sœur Saint-Herman
laga.

Ont prononcé leur
(Marie-Alma Robita
Daniel, (Mary Dwy
Colombe, (Marie-Sai
Sainte-Elisabeth de
Jacques-de-l'Achiga

PROFESSIOI

 Le 10 septemb
liaire de l
présidé une
religieuses de Notre
Sherbrooke.

Ont émis les vœux annuels : Sœur Saint-Omer, (Marie-Elise Lévesque), de Sainte-Angèle-de-Mérici ; Sœur Sainte-Candide, (Anne-Marie Lemieux), de Lowell, Mass. ; Sœur Saint-Antonin, (Marie-Eugénie Hortense-Claire DeLamothe), de Montréal ; Sœur Sainte-Thècle, (Marie-Hélène-Amanda Raymond), des Trois-Pistoles ; Sœur Marie du Laus, (Marie-Marguerite Bourgeois), de Saint-Hyacinthe ; Sœur Sainte-Agathe, (Marie-Emma Langlois), de Saint-Raymond ; Sœur Sainte-Rita de Cascia, (Marie-Cécile-Amanda Piché), de Saint-Célestin ; Sœur Sainte-Fébronie, (Rose-Blanche-Valida Daoust), de Saint-Jérôme ; Sœur Sainte-Solange, (Marie-Anne-Alba Chabot), de Sainte-Madeleine ; Sœur Saint-Zotique, (Marie-Anne-Elisabeth Lévesque), de Sainte-Angèle-de-Mérici ; Sœur Marie de la Purification, (Marie Joséphine-Orpha Carmel), de Saint-Hubert ; Sœur Saint-Denis l'Aréopagite, (Marie-Laure Bélanger), de Chambly ; Sœur Saint-Hermann, (Marie-Edouardina Guinard), d'Hoche-laga.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels : Sœur Sainte-Alfréda, (Marie-Alma Robitaille), de Blackstone, Mass. ; Sœur Saint-Daniel, (Mary Dwyer) de Perkins Mills, Ont. ; Sœur Sainte-Colombe, (Marie-Sara-Herminie Jolicœur), de Joliette ; Sœur Sainte-Élisabeth de Hongrie, (Marie-Eulalie Brien), de Saint-Jacques-de-l'Achigan.

PROFESSION ET VETURE AU BON-PASTEUR



LE 10 septembre, Mgr Z. Racicot, évêque de Poggia, auxiliaire de Monseigneur l'archevêque de Montréal, a présidé une cérémonie religieuse dans la chapelle des religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, rue Sherbrooke.

Ont revêtu le saint habit : Mlles Rose Terrio, Sœur Marie de Ste-Mecthilde du Saint-Sacrement, d'Halifax, N. E. ; Flory Gill, Sœur Marie de Saint-Jean du Divin-Cœur, de Pierreville ; Eva Béliveau, Sœur Marie de Saint-Edmond, de Saint-Eléonore ; Agnès Favreau, Sœur Marie de Saint-Emile, de Longueuil ; Corine Nourry, Sœur Marie de Sainte-Augustine, de Manchester ; Joséphine Garneau, Sœur Marie-Aimé, de Saint-Herménégilde.

Ont prononcé leurs vœux annuels : Mlles Alice Lasnier, Sœur Marie du Saint-Sacrement, de Longueuil ; Elisabeth Pleau, Sœur Marie-Marguerite-Marie de l'Epiphanie ; Emma Plourde, Sœur Marie de Sainte-Clotilde, de Grande-Isle ; Corine Lallme, Sœur Marie de Sainte-Clémentine, de Saint-Hyacinthe ; Fortunée Champagne, Sœur Marie de l'Ascension, de Saint-Gabriel de Brandon ; Adèle Paradis, Sœur Marie de Saint-Michel-Archange, de Saint-Raymond ; Exilda Levêque, Sœur Marie de Saint-Germain, de Saint-Pacôme ; Albertine Champoux, Sœur Marie-Anne de Jésus, de Montréal ; Marie Lessard, Sœur Marie de Sainte-Eugénie, de Louiseville.

Le sermon de circonstance a été donné par le R. P. Rondot, Dominicain et le saint sacrifice a été célébré par M. l'abbé Payette, curé de Longueuil.

OEUVRE DES TABERNACLES

Le vendredi, 8 octobre, à 3 heures de l'après-midi, dans l'église de Notre-Dame-de-Pitié, l'Œuvre des Tabernacles fera chanter le salut de fondation dit de Jeanne Le Ber. Il y aura allocution.

Les associés et amis de l'œuvre sont invités à assister.